MERCREDI 7 DECEMBRE 2016

Journée

Arrivée des participants à l'hôtel Mogador Agdal Palace

20h30

Dîner officiel

JEUDI 8 DECEMBRE 2016

9h-12h30

Plénière d'ouverture

9h00 Discours d'ouverture

- M. Ahmed AKCHICHINE, Président du Conseil régional de Marrakech-Safi
- M. Jean ROATTA, Maire-adjoint de Marseille et Président du Groupe Pays Maroc à Cités Unies France
- M le Ministre de l'Intérieur Maroc
- M. Jean Michel BAYLET, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la ruralité et des Collectivités Territoriales-France

Plénière 1 - La coopération décentralisée maroco-française à l'heure des réformes territoriales

- M. Mohand LAENSER, Président de l'Association des Régions du Maroc et Président du Conseil Régional de Fès-Meknès.
- M. François REBSAMEN, Vice-Président de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée, Président de la Métropole de Dijon
- M. Fouad EL OMARI, Président de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux.
- M. François BONNEAU, Vice-Président délégué de l'Association des Régions de France et Président du Conseil régionale du Centre Val de Loire.

Les soutiens financiers à la coopération décentralisée maroco-française

- M. Samir Mohammed TAZI, Wali Directeur Général des Collectivités Locales, Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc
- M. Bertrand FORT, Délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère des Affaires étrangères et du développement international

10h40

Pause-café

Plénière 2 - Après la COP 22, le développement durable au cœur de la coopération décentralisée maroco-française

- M. Nizar BARAKA. Président du Conseil Economique. Social et Environnemental, Président du Comité Scientifique de la COP 22

- M. Ronan DANTEC, Sénateur, Porte-Parole Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis
- M. Mustapha BAKKOURI, Président du Conseil Régional de Casablanca-Settat
- Mme Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France
- M. Lahcen AMROUCH, Président du Conseil Communal d'Argana-Province de Taroudannt et vice-président de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux
- Mme Agnès LE BRUN, Vice-Présidente de l'Association des Maires de France, Maire de Morlaix

12h30 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 17h30

Atelier 1 : Pour un Développement durable des territoires : Energie, transports, déchets

Présidence: M. Mohammed BOUDRA, Président du Conseil Communal d'Al Hoceima

Les territoires urbains et ruraux font face à de nombreux défis, non seulement économiques, mais aussi environnementaux. Dans ce contexte et pour assurer leur développement à long terme, les territoires se doivent de mieux intégrer l'impératif écologique. Nombre d'entre eux ont commencé à mettre en place une gestion durable des équipements et services publics dans les secteurs des transports, de l'énergie et des déchets notamment. La coopération décentralisée doit permettre aux collectivités, et aux entreprises qui leur sont associées, d'échanger ces solutions concrètes pour assurer la transition vers des territoires écologiquement responsables.

Efficacité énergétique

- M. Omar HJIRA, Président du Conseil Communal d'Oujda
- Mme Marie-Pierre BRESSON, Maire-adjointe de Lille
- Mme SYLVIE FAYOLLE, Vice-Présidente de Saint Etienne Métropole

Mobilité urbaine

- M. Youssef DRAIS, Directeur Général de Casa Transports
- Mme Malika DATI, Vice-Présidente de Nancy Métropole

16h00

Pause-café

Déchets

- M. Abderahmane DRISSI, Président du Conseil Communal de Ouarzazate
- M. Serge BABARY, Maire de Tours

14h30 - 17h30

Atelier 2 : Collectivités territoriales et acteurs privés : quel partenariat au profit du développement économique local ?

Présidence : M. Alain MARLEIX. Président de la Commission Relations internationales et accords agricoles de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Les collectivités territoriales, particulièrement les conseils régionaux, ont pour mission d'assurer le développement économique de leur territoire. A cette fin, elles doivent naturellement s'appuyer sur les entreprises privées, qui apportent des solutions innovantes, des financements et des activités dont ne dispose pas toujours le public. Il faut pour cela que la collectivité publique soit capable de bien définir ses besoins et d'assurer le suivi du partenariat avec les entreprises.

La coopération décentralisée constitue en la matière un outil particulièrement adapté de partages d'expériences.

La gouvernance économique locale

- M. Allal SAKROUHI, Wali Directeur Général du Fonds d'Equipement Communal
- M. Philippe ORLIANGE, Directeur de la Stratégie des Partenariats et de la Communication, Agence Française de Développement
- M. YANJA EL KHATTAT , Président du Conseil Régional de Dakhla-Oued Eddahab
- M. Patrick BORE, Vice-Président de Marseille Métropole, Vice-Président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Maire de La Ciotat
- M. Abderrahim CHAHID, Président du Conseil Provincial de Zagora

16h00

Pause-café

L'internationalisation des territoires

- M. Mohamed SEFIANI, Président du Conseil Communal de Chefchaouen
- M. Guillaume CROS, VP du Conseil Régional d'Occitanie
- Mme Anne GERARD, Conseillère Régionale, région Nouvelle Aguitaine

19h30

Dîner

VENDREDI 9 DECEMBRE 2016

9h00 - 12h00

Atelier 3 - Pour un Développement durable des territoires : Agriculture, tourisme, habitat

Présidence : M. Brahim HAFIDI, Président du Conseil régional du Souss Massa

La France et le Maroc ont la préoccupation d'assurer le développement de l'ensemble de leurs territoires. Il en va de l'équité entre les populations et du développement général du Pays. Les collectivités territoriales s'emploient ainsi à promouvoir sur leurs espaces des activités économiques, en particulier l'agriculture et le tourisme, et à intégrer à ces acticités l'impératif écologique. La coopération décentralisée maroco-française permet, sur tous ces sujets, en particulier, l'agriculture, le tourisme et l'habitat, un très utile échange d'expériences et de savoir-faire.

Agriculture

- M. Mustapha MERIZAK, Président de la Commission de la coopération à la région de Fès Meknès
- M. François BONNEAU, Président du Conseil régional du Centre-Val-de-Loire
- M. Abdesslam BELKCHOUR, Président du Conseil communal de Zmamra Province de Sidi Bennour

Tourisme

- M. Khalid SBIA, Vice-Président du Conseil régional de l'Oriental
- Intervenant (à confirmer), Conseil régional du Grand Est

Habitat

- M. Mohamed Al Arabi BELCAID, Président du Conseil communal de Marrakech
- Mme Marylise ORTIZ, Directrice générale de Sites et cités remarquables de France

11h30

Pause café

9h00 - 12h00

Atelier 4 - Quelles solutions décentralisées pour un développement social inclusif et la jeunesse ?

Présidence : M. Didier LE BOUGEANT, Vice-Président du Département d'Ille et Vilaine

Les collectivités locales sont en premières ligne dans la lutte contre les phénomènes d'exclusion dont peuvent être frappées les populations vivant sur leur territoire. Elles ont une responsabilité particulière dans le combat pour l'insertion économique et sociale des jeunes qui, dans nos deux pays, sont durement confrontés au chômage. Elles ont également commencé, pour certaines d'entre elles, à développer une politique d'économie sociale et solidaire. Ce rôle est conforté par les réformes territoriales en France et au Maroc. Sur l'ensemble de ces sujets qui touchent à l'accompagnement des populations en situation de vulnérabilité économique, la coopération décentralisée peut permettre de partager des bonnes pratiques et d'ouvrir des perspectives de progrès social.

Economie et inclusion sociale et solidaire

- Mme Nadira El GUERMAI, Gouverneur Coordinatrice Nationale de l'Initiative Nationale du Développement Humain.
- Mme Agnès RAMPAL, Vice-Présidente du Conseil Régional de Provence Alpes Cotes d'Azur
- Mme Assia BOUZEKRI, Vice-Présidente du Conseil Régional de Tanger Tétouan-Al Hoceima
- Mme Agnès MARCHAND, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Meurthe et Moselle
- M. Mounaime KRAFESSI, Vice-Président du Conseil Provincial de Sidi Kacem

Jeunesse

- M. Mhamed AZELMAD. Président du Conseil Provincial de Sefrou
- M. Didier LE BOUGEANT, Vice-Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine
- M. Idris Al AZAMI AL IDRISSI, Président du Conseil communal de Fès
- Mme. Nawel RAFIK ELMRINI, Maire-adjointe de Strasbourg

11h30

Pause café

12h00

Clôture des travaux

- M. Ahmed AKHCHICHINE, Coprésident des Assises, Président du Conseil Régional de Marrakech-Safi.
- M. Jean ROATTA, Coprésident des Assises, Maire-adjoint de Marseille et Vice-Président de Cités Unies France

12h30

Déjeuner de Clôture



Tous les travaux auront lieu à l'hôtel Mogador Palace Agdal Zone Touristique Agdal, Route d'Ourika, Marrakech - 40 000. Maroc













PROGRAMME